

Mention Protection et valorisation du patrimoine

RNCP25838 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	342, 335
Code(s) ROME	G1102, G1202, K1601, K1602, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Jean Jaurès - Toulouse 2

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette Mention comprend un parcours type «Animation et valorisation du patrimoine urbain et périurbain» dont les activités et les compétences ou capacités attestées sont décrites ci-après.

Pour plus d'informations, se référer au lien Internet renvoyant vers la fiche parcours type de l'Université.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

- Participer au recensement, à la protection et à la mise en valeur des éléments architecturaux, patrimoniaux et paysagers d'un territoire urbain ou péri urbain
- Informer et sensibiliser les publics aux ressources patrimoniales d'un territoire urbain ou péri urbain
- Documenter le patrimoine urbain et péri urbain : recherches historiques, documentaires, iconographiques, lecture du bâti...
- Élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de médiation et des produits touristiques à contenus patrimoniaux
- Animer des lieux culturels ou des sites patrimoniaux publics ou privés
- Contribuer à l'administration et à la logistique d'un projet ou d'un évènement culturel patrimonial en milieux urbains

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Contribuer à la conduite d'un projet patrimonial : aider à sa définition, sa planification, sa budgétisation, son pilotage et son évaluation
- Diagnostiquer un territoire, un site en vue de la conceptualisation d'un projet culturel ou patrimonial
- Appliquer au territoire urbain des apports de l'histoire de l'art, de l'histoire, de l'archéologie, de la géographie, de la sociologie et de l'anthropologie.
- Utiliser des logiciels généraux et spécialisés (cartographie, Pao, création multimédia et web...)
- Prendre en compte la réglementation et le droit du patrimoine
- Concevoir, réaliser, évaluer des supports de communication imprimés ou numériques : flyer, affiches, signalétique, sites web....
- Élaborer et mettre en œuvre des dispositifs de médiation et d'animation patrimoniale : appréhender publics et besoins, choisir ses outils et les optimiser par rapport aux objectifs fixés, évaluer et réorienter, gérer et communiquer
- Communiquer autour d'un projet, d'un évènement culturel, par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère
- Se situer dans un environnement socioprofessionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et

prendre des initiatives

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

R Arts, spectacles et activités récréatives

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de promotion du patrimoine

Chargé de promotion du tourisme local

Animateur du patrimoine

Chargé d'étude et d'inventaire du patrimoine urbain

Assistant qualifié et assistant de conservation du patrimoine (concours)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 898 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	71 916
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	64 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports
J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme
J6X90 — Cadres des transports et du tourisme
U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation
V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé :

- d'une majorité d'enseignants-chercheurs
- des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25838/>